



LE 20 MARS, TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION!

A l'appel des organisations syndicales Solidaires, CGT, FO et CFDT, les agents des finances publiques sont tous appelés à se mettre en grève le 20 mars 2014.

Cette mobilisation prend appui sur la démarche syndicale unitaire qui a permis la tenue des Etats Généraux du 4 décembre, réunissant plus de 400 militants et la multiplication des actions menées lors des Comités Techniques Locaux « Suppressions d'emplois » en janvier.

Il s'agit de mettre un coup d'arrêt à la DGFIP à une politique de réduction de la dépense qui se traduit par la pénurie de moyens, les suppressions d'emplois, l'abandon de missions et la dégradation des conditions de vie au travail.

Il s'agit aussi de défendre nos garanties statutaires et nos régimes indemnitaires au moment où :

- ▶ les rapports Pêcheur et Desforges préconisent la mobilité généralisée avec la fusion des corps, la mise en place de cadres professionnels « transfonctions publiques » ;
- ▶ le gouvernement avance un projet de circulaire d'application du RIFSEEP, nouvelle PFR, qui vise à harmoniser les régimes indemnitaires de la fonction publique d'Etat pour tirer vers le bas les rémunérations ;
- ▶ le ministère tente d'imposer une série de mutualisations entre les administrations du ministère et des mesures de mobilité forcée pour les personnels concernés par les plans de restructurations.

La CGT Finances Publiques engage toutes ses forces pour faire de la mobilisation du 20 mars un succès pour :

- ▶ des créations d'emplois à la DGFIP à la hauteur des besoins ;
- ▶ la revalorisation des rémunérations et l'amélioration des carrières ;
- ▶ un plan de qualification à la hauteur des technicités et de l'expérience ;
- ▶ l'amélioration des conditions de vie au travail ;
- ▶ le respect des doctrines d'emplois ;
- ▶ l'abandon de la démarche stratégique, déclinaison de la MAP à la DGFIP, et des projets de mutualisations des fonctions supports au sein des ministères financiers ;
- ▶ mettre fin aux projets destructeurs des statuts et des garanties associées (RIFSEEP, mobilité forcée).

La date du 20 mars a été retenue pour créer une convergence en direction du ministère avec les collègues douaniers, confrontés eux aussi à une démarche stratégique qui menace l'existence de leur administration.



Montreuil, le 27 février 2014

Syndicat national
CGT Finances Publiques
Case 450 ou 451 •

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr • Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

Entre-temps, le président de la République a annoncé la mise en œuvre du «Pacte de responsabilité», et en particulier 50 milliards d'euros d'économies programmées, qui répondent d'une logique inacceptable d'austérité et attaquent inévitablement le financement des services publics, de la protection sociale et de la solidarité nationale alors que les besoins sociaux augmentent.

Dans leur déclaration intersyndicale, les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires réaffirment que la protection sociale est un droit universel. Celle-ci est partie intégrante du salaire socialisé. Supprimer la cotisation des entreprises à la branche famille conduit de fait à le diminuer. Elles s'opposent au transfert du financement de la branche famille des entreprises vers la fiscalité des ménages (y compris par la fiscalité locale). Elles réaffirment leur attachement aux droits familiaux financés par la branche famille de la sécurité sociale. C'est un des éléments qui concourt à l'égalité entre les femmes et les hommes en favorisant l'accès au travail des femmes.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires appellent donc l'ensemble des salariés, chômeurs et retraités à une journée interprofessionnelle de grève et de manifestation le 18 mars contre cette politique austéraitrice et pour la défense de la sécurité sociale.

Cette initiative est pleinement justifiée. L'appel à la grève du 20 mars à la DGFIP, s'inscrit dans la même volonté de résistance aux coups portés contre le monde du travail et les services publics.

C'est pourquoi, la CGT Finances Publiques appelle les agents de la DGFIP à organiser leur participation en constituant des délégations dans les manifestations du 18 MARS et à s'investir massivement dans la grève du 20 MARS.

D'ores et déjà, la CGT Finances Publiques se prononce pour que les agents se réunissent dans l'unité la plus large en assemblées générales partout sur le territoire le 21 MARS afin de débattre des suites à donner à notre mouvement.

